

CONSIGNES A TRANSMETTRE AUX ELEVES POUR LE 1^{ER} COURS D'EPS

1) Tenue de sport

Tous les élèves (lycée général, technologique et professionnel) devront avoir leur tenue de sport dès le 1^{er} cours d'EPS, à savoir :

- un short ou un survêtement, legging
- un t-shirt de rechange
- de vraies chaussures de sport
- 1 serviette

(Casquette, lunettes de soleil et crème solaire sont recommandées surtout en été)

- **Sauf, les élèves de terminales générales qui sont attendus en salle C 206 pour le 1^{er} cours pour la constitution des groupes par menu d'activités**
- **Cas particulier de la Natation : Conformément au règlement intérieur de la piscine, maillot de bain obligatoire (pas de short de bain), y compris pour les dispensés ponctuels qui devront assister au cours dans l'enceinte de la piscine car sous la responsabilité des professeurs.**

2) Trajets

Pour le 1^{er} cours d'EPS, les élèves de **2des** (générales, professionnelles) et de **1ère année de CAP** devront se rendre au *portail arrière du lycée* **dès la première sonnerie (début de récréation pour les cours commençant à 9h30 ou 15h)** et y attendre leur professeur pour se rendre sur les installations. Les élèves des autres classes se déplacent seuls sur les lieux suivants :

LGT :

- Secondes, (G+ pro), Cap1 = portail arrière du lycée.
- **1ères générales** = au lycée (votre professeur vous préviendra sur pronotes si changement)
- **Terminales générales** = devant la salle C206

SEP :

- **Terminale bac pro Agora 1** = Nouveau gymnase
- **Terminales bac pro mixte** = Nouveau gymnase
- **Terminales bac pro MCV** = Mur escalade
- **1^{ère} Agora 1** = salle Muscu lycée
- **1^{ère} GA MCV** = salle de tennis de table
- **1^{ère} MCV** = communiqué par le prof sur pronotes

Les cours d'EPS débutent aux mêmes heures que les autres cours, le trajet vers les installations doit donc être effectué avant la sonnerie de début des cours, c'est-à-dire pendant la récréation pour les cours débutant à 9h30 et 15h....